

**Réunion du Comité Directeur de la Ligue d'Escrime de Bretagne  
Le 30 mai 2016 à Dinan**

**Membres du Comité Directeur :**

- LE PRISÉ Thierry (Président)
- DESMARES Pascal (Vice-Président)
- GAUDIN Stéphane (Président CDE 22)
- JARAY Robert
- NICOLET Frank
- BOUCHERIE Didier

**Invités :**

- DHERBILLY Patrice (Conseiller Technique Régional)
- GUYOMARD Sylvain (Assistant Technique Régional)
- DUCOS Christian (Trésorier CDE 56)

**ABSENTS**

**Excusés :**

- POULET Olivier
- VIALLE Eric
- ROUXEL Annick (Trésorière)
- DEUTSCHMANN Yann (Président CDE 35)
- GOURMELON Prigent (Secrétaire)
- LEMOINE Philippe (Président CDE 29)

**COMPTE RENDU DE LA REUNION ET RELEVES DES DECISIONS PRISES**

**Ouverture de séance à 20h30 par le Président Thierry LE PRISÉ**

**1 – Présentation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale qui se tiendra le 26 juin 2016 à Pluduno**

AG Extraordinaire : modification des statuts pour changement de nom « Comité Régional d'Escrime de Bretagne ».

AG Ordinaire et élective : Présentation des rapports et élection du nouveau Comité Directeur et des délégués.

## **2 – Point financier**

L'héritage laissé au futur Comité Directeur de la ligue lui donnera de réels moyens d'action pour son projet.

## **3 – Prime de croissance**

Six clubs sont éligibles :

- Brest : + 12
- REC : + 1
- Fougères : + 24
- Pontivy : + 11
- Ploërmel : + 2
- Carhaix : + 7

Le Club de Carhaix n'ayant pas fait sa demande, il s'agit de 50 licences à 26,00 €. Le total de la prime est de 1 300,00 €.

## **4 – Licences tardives**

- Saint Malo : 10
- Saint Grégoire : 2
- Saint Briec : 1
- Vannes : 12
- Auray : 4
- Betton : 1
- Brest : 2
- Cesson-Sévigné : 1
- Chateaugiron : 3
- Fougères : 2
- Lannion : 4
- Poher : 3
- Pontivy : 1
- ERM : 1
- CSGR : 9
- 

Soit 56 licences à 26,00 €. Le total des licences tardives est de 1 456,00 €.

## **5 – Ateliers thérapeutiques contre les violences sexuelles**

Le Président, Thierry LE PRISÉ, demande l'accord du Comité Directeur pour participer au stage de formation consacré aux ateliers thérapeutiques contre les violences sexuelles.

Le Comité Directeur donne son accord.

## **6 – Aide à la création**

Le Club Arg'Escrime, créé en février dernier, a déposé et validé son dossier pour l'aide à la création. Arg'Escrime compte huit licenciés. Le Comité Directeur accorde 1 000,00 € et 456,00 € (8x57,00 €),



sous condition de 20 licenciés en 2017 (resterait à percevoir 684,00 €). Arg'Escrime demande l'aide en matériel pour 20 unités (fleuret, masques et vestes) jusqu'à juin 2017.

Le Comité Directeur donne son accord.

## **7 – Bilan des commissions**

Le Président Thierry LE PRISÉ fait état de la réception des bilans des commissions Vétérans, Artistique, Classement et Formation.

Concernant le budget des commissions d'Armes, aucun dépassement n'est à signaler.

## **8 – Un bilan des Championnats de France est présenté.**

**9 – Point sur le dossier Vichy** : en ordre.

## **10 – Escrime et Cancer du Sein**

Une réunion a eu lieu au CHP Saint Grégoire entre VIVALTO Sport (Marine CHAUVIN), la Ligue d'Escrime de Bretagne (Thierry LE PRISÉ), les trois clubs du bassin rennais concernés par la convention VIVALTO Sport (Olivier POULET pour St Grégoire, Serge LANDUREAU pour Cesson-Sévigné et Sylvain GUYOMARD pour CSGR) et SOLUTION RIPOSTE (François D'HALLUIN).

Echanges d'information pratiques sur les dates et horaires des actions pour la rentrée de septembre – obligation de communiquer, travail de coordination et promotion de SOLUTION RIPOSTE, contrôle de la ligue et versement de la subvention par la ligue après versement de 6 000,00 € par VIVALTO Sport.

Il est demandé par le Président de la ligue au Président François D'HALLUIN de rejoindre la Ligue d'Escrime de Bretagne en tant que commission « Escrime et Cancer du Sein ».

Cette proposition est acceptée par François D'HALLUIN.

Plus rien n'étant à discuter le Président clôt la séance à 22h30